REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE DE LA JUSTICE

PARQUET DE LA REPUBLIQUE PV n°0142 /Dossier n° /CRIM/KK/KGL/95

Dossier n°5% /95 J.I. VANDERMEERSCH

PRO JUSTITIA

L'an mil neuf cent nonante-cinq, le seizième jour du mois de juin à 10.50 heures

devant nous, KAMANZI Kibibi Inspecteur de police judiciaire près le Tribunal de Première Instance à Kigali, nous trouvant à Kigali et y résidant, Inspecteur de police judiciaire à compétence générale agissant en cette qualité en vertu des articles 1 et 2 du Code de procédure pénale,

dans le cadre de la commission rogatoire internationale de Monsieur Damien VANDERMEERSCH, Juge d'instruction près le Tribunal de Première Instance de Bruxelles (Belgique),

PREVENU(S):

PREVENTION :

12/02/1975)

Génocide

BAGOSORA Théonest et Cts

Crime contre l'humanitè

(Décret-loi 08/75 du

en présence de :
Monsieur Damien VANDERMEERSCH, Juge
d'Instruction près le Tribunal de
Première Instance à Bruxelles
(Belgique)
Monsieur Luc VER ELST-REUL, Substitut du
Procureur du Roi à Bruxelles,
Madame MOIJENS, Greffier du juge
d'Instruction VANDERMEERSCH

Plaignant: Office du Ministère Public

se présente le/la

nommé(e)
GATSINZI Marcel, colonel BEM, né le 9
janvier 1948, à Nyarungenge-Kigali,
demeurant à Kigali
qui en qualité de témoin, nous déclare
ce qui suit, en langue de son choix.

OBSERVATIONS: aud. GATSINZI Marcel

KANTURI KIBIAN

حكرمي

635

J'étais affecté avant les événements à Butare, en tant que commandant de l'école des sous-officiers et également commandant de la place de Butare.

J'ai quitté Butare le 7 avril 1994.

Le capitaine NIZEYIMANA était instructeur à l'ESO. Je sais que le capitaire NYZEYIMANA et HIGANIRO ALphonse, étaient des amis, même de très grands amis. Ils passaient des soirées ensemble. Ils provenaint tous deux la préfecture de GISENYI.

Je ne connais pas NTEZIMANA Vincent.

J'ai appris après les événements que le capitaine NIZEYIMANA avait d'abord envoyé des militaires chercher des gens et les arrêter et ces gens par après ont été tués.

Le capitaine NIZEYIMANA aurait également envoyé son lieutenant pour tuer la reine Rosalie.

D'après ce que j'ai appris il a participé activement aux massacres.

Il devait peut-être avoir des responsabilités importantes par rapport aux milices.

Sur interpellation je ne suis pas au courant de listes qui auraient été établies mais je vous rappelle que je suis parti le 7 avril.

NIZEYIMAMA habitait le même quartier de moi à BUYE et HIGANIRO habitait non loin. C'est le capitaine NIZEYIMANA qui organisait la défense de HIGANIRO, ce dès avant le 6 avril. Cette protection était une affaire privée qui n'avait pas été ordonnée par les autorités militaires de Butare. Cela se passait en dehors des structures. Normalement le préfet, le recteur de l''université auraient dû ôtra les plemières autorités à jouir d'une telle protection. EN fait d'ailleurs, la gendarmerie protégeait le préfet, alors que pour HIGANIRO, il s'agissait de militaires. La protection devait être le fait de la gendarmerie non de militaires.

NIZEYIMANA exprimait des sympathies MRND et même plutôt CDR. Il recevait pendant le week end la visite de responsables CDR, chez lui. Je les ai vusvenir chez lui.

HIGANIRO, je ne le fréquentais pas. Je sais qu'il était MRND. Il n'étais pas modéré.

KANYABASHI était bourgmestre à l'époque à Ngoma. Au moment où je le connaissais c'était quelqu'un de

WATTANZI KIME

modéré.

Je n'ai pas entendu qu'il avait été impliqué dans les événements.

A ma connaissance il n'était pas bien vu par certains cadres du MRND parce qu'il n'était pas extrémiste. Il a même failli être emprisonné en octobre 1990.

C'était un ami à moi à l'époque.

Je n'ai pas entendu directement à la radio le discours du président intérimaire du 19 avril ni la réponse de KANYABASHI mais j'ai lu dans un journal de novembre, décembre 1994 ou janvier 1995 que KANYABASHI avait répondu au président en lui disant "le travail que vous avez demandé, nous l'avons déjà commencé".

S'il l'a dit, c'était une réponse compromettante.

NDAYAMBAJE Elie, je ne le connais pas particulirrement. Le sais qu'il était fourgmente de MUGANZA want de réprendre le , était à utre per de Gitarama, pas du Nord. Je sais que par après, durant les événements, il a changé et les gens le qualifiaient de "Power".

Il y a eu des gens qui étaient connus pour être modéres avant les événements et dont les déclarations extrémistes durant les événements m'ont étonné.

Il y avait même des gens qui avaient été menacés avant les événements et qui ont viré à 180 degrés lors des événements.

C'est une chose que nous avons nous-mêmes difficile à réaliser et à intégrer.

J'ai appris par après que HATEGEKIMANA aurait été, actif dans les massacres.

Le 6 avril 1994, vers 21 heures, j'ai reçu un coup de téléphone de la part de KANYABASHI me demandant si j'étais au courant de ce que le président était mort. Il en voulait confirmation.

Je précise que vers 20.00 Heures, mon épouse téléphonait à Kigali, à sa grande soeur et que celleci a fait état d'une explosion et de bruits anormaux. Après l'explosion elle a entendu des coups de feu, des rafales de mitraillette.

Vers deux heures du matin, j'ai été appelé par le colonel BAGOSORA pour m'annoncer que je venais d'être désigné comme chef d'était major ad interim de l'armée. Nous avions entretemps été informés par un télégramme de ce que le Présient et le chef d'état-

Thamafust KiBiAn

مسك كلي

major étaient morts.

BAGOSORA m'a seulement dit cela. Nous n'étions pas amis. Je lui ai demandé alors quelle était la procédure qui avait été suivie pour me désigner alors qu'il y avait d'autres officiers supérieurs plus anciens que moi présents à Kigali et qui étaient au courant de la situation dans Kigali.

Il m'a répondu que c'étaient les officiers qui étaient en réunion à Kigali qui m'avait désigné. Il m'a alors donné l'ordre de rejoindre Kigali pour six heures du matin. Il y avait une réunion prévue à 8 heures du matin avec les officiers de l'Etat-major et les commandants de secteurs opérationnels.

Je lui ai dit que compte tenu de la situation, je ne pouvais pas me déplacer la nuit. Il m'a dit de venir quand même, me disant qu'il n'y avait rien, alors que pourtant j'entendais des coups de feu à Kigali par son téléphone. Je le lui ai fait remarquer. IL m'a dit "alors venez à Huit heures". Je lui ai dit que cela dépendrait de la situation qui prévaudrait à Kigali.

Il a continué à insister pour que je vienne tôt et m'a dit qu'il enverrait une escorte au delà de la préfecture de Kigali pour m'escorter.

Je lui ai demandé quelle escorte. Il m'a dit que c'était l'unité de reconnaissance basée ici, dans le camp de Kigali.

Le matin j'ai télélphoné à Kigali, pour m'informer de la situation et j'ai eu le major NZUWONEMEYE François qui m'a répondu que la situation n'étais pas sûre, qu'il falait attendre parce qu'il y avait des coups de feu dans la ville.

Je téléphonais toutes les heures pour savoir la situation. Il y a eu des cousp de feu jusqu'à l'heure de midi.

Durant la matinée un capitaine de l'ESO, TWAGIRAMUNGU Théophile a eu son épouse en ligne qui lui disait que la situation était catastrophique, que les militaires tiraient sur les maisons dans le quartier de KIMIHURURA. C'étaient des militairs en uniforme qui commettaient ces exécutions et exactions.

Dans l'après-midi, vers 14 heures, j'ai appris que la situation était meilleure et j'ai décidé de partir.

Entretemps, le président de l'assemblée nationale (CND) avait été contacté par le doyen des ministres qui était un MRND pour lui demander de devenir président intérimaire. Le plus jeune frère du Président HABYARIMANA ansi que HIGANIRO ont également

THEMANA KIMIN

J. S.

demandé de faire partie du convoi. Ils sont partis avec nous. HIGANIRO et le frère du Président étaient accompagnés de leur famille. Le président A.I. était seul.

Nous sommes arrivés vers 16.10 ou 18.15 heures. Ils n'y avait pas encore de barrière sur la route, si ce n'est des barrières normales (militaire principalement Gd)

Par après, j'ai appris que le les autres commandants qui se trouvaient en dehors de Kigali avaient été cherchés en hélicoptere pour être à temps à la réunion de 8 heures. J'en ai conclu que BAGOSORA voulait peutêtre que je sois suprimé lors de ce trajet. J'ai été pris sous le feu à l'entrée de Kigali. Il y a eu des blessés parmi les militaires de l'escorte.

Je me suis rendu directement à l'état-major et j'ai rencontré les officiers de faction. Je n'ai pas rencontré BAGOSORA. Je ne l'ai vu que lors de la réunion qui a eu lieu plus tard, dans la soirée du 7 avril.

QUand je suis arrivé, j'ai pris le commandement. Mais je suis tombé dans la situation sans la connaître.

Nous avons remarqué par après qu'à ce moment tant le ministre de la défense que le G2 (chef des renseignements militaires) et le G3 (chef des opérations) étaient à l'étranger. Normalement c'était au chef des opérations de reprendre la situation en mains.

Lors de la réunion du 7 au soir, j'ai ressenti des antagonismes entre BAGOSORA et le reste de l'équipe dnas le sens que BAGOSORA voulait assurer la présidence du comité de crise alors que c'était un comité militaire. Nous n'étions pas d'accord que ce soit lui qui préside parce qu'il était militaire retraité et qu'il était politique en tant que directeur de cabinet. Nous voulions que ce soit le militaire le plus ancien dans le grade le plus élevé qui préside, soit NDINDILIYIMANA AUgustin. Il était là au cours de cette réunion.

BAGOSORA a fait valoir qu'en tant que représentant du ministre coiffant le deux forces, l'armée et la gendarmerie, il devait avoir la présidence, chose que la réunion lui a refusée cathégoriquement.

Il s'est alors attaqué personnellemnt à certains officiers tels que le colonel RUSATIRA Léonidas en disant que lorsque RUSATIRA lui-même était chef de cabinet de Ministre de la défense, il avait priorité sur les chefs d'état-major. Nous avons fait remarquer qu'à ce moment là c'était le ministre lui-même qui déléguait son chef de cabinet.

Hamajora Visiki 3

C'est finalement NDINDILIYIMANA qui a présidé la réunion. BAGOSORA a boudé la réunion sans y participer activement.

Les conclusions de la réunion avaient été de voir comment remettre de la discipline au sein de la Garde Présidentielle et de faciliter le contact entre le membres du haut gouvernement et les hommes politiques et le FPR par l'intermédiaire de la MINUAR pour constituer un gouvernement de transition dans le cadre de l'application des accords de paix d'Arusha.

C'était normalement au chef de cabinet du Ministre de la défense qui devait assurer le lien entre vies différentes instances politiques et gouvernementales et donc d'assurer l'application des conclusions de la réunion. L'État Major via pou du contact direct aux ses mostonos.

Après cette réunion, Bagosora est sorti faché

Le lendemain matin, NDINDILIYIMANA nous a convoqué à une réunion pour nous dire que BAGOSORA avait réuni les autorités politiques pour constituer un gouvernement intérimaire.

AU cours de cette réunion, BAGOSORA est arrivé avec les membres de ce gouvernement et nous nous sommes rendu compte qu'il avait lui-même choisi ces hommes et que ce n'était pas du tout conforme aux conclusions de la réunion de la veille.

Ce gouvenrement était essentiellement composé de ministres MRND (9 ministres). Il y avait 9 autres ministres des quatres partis MDR, PSD, PL et PDC.

Nous avons été mis devant le fait accompli.

Dès le 8, je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas de consensus entre le politique et le militaire et j'ai dû constater que la cituation sur le terrain continuait, moi-même étant absorbé par les opérations militaires qui avaient repris contre le FPR.

Pour moi, au sujet des opérations à cette époque, il y avait d'une part les opérations purement militaires (guerre avec le FPR) et d'autres opérations exécutées par les miliraires dont la GP qui étaient l'exécution d'un plan préétabli et qui était connu de réseaux clandestins. Je n'avais aucune maîtrise sur ces dernières opérations, par contre, j'avais bien la maîtrise sur les opérations militaires sur les lignes de front.

C'était le commandant de la ville de Kigali qui avait la responsabilité de ces unités pour la défense de Kigali. Je l'ai interlpellé et il m'a dit qu'il ne

KAMANI, KIBIBI

سلجر

savait comment certains militiares étaient déployés dans différents quartiers pour faire ces exécutions.

Il a appelé alors par talkie walkie, le responsable de la GP pour lui dmeander pourquoi ses militaires étament sortis en ville.L'autre a répondu qu'il avait tous ses militaires à l'intérieur du camp.

La garde présidentielle avait deux missions, la protection du président et la défense de son propre camp qui s'insère dans le plan de défence globale. Il était prévu par les accords d'Arusha qu'elle soit dissoute et remplace par la Grande Republique de la Grande Republique de la grande de l

J'ai appris lontemps après lorsque j'étais à la réorganisation school de Gako, en décembre 1994, par le colonel BAVUGAMENSHI, lors d'une conférence à Gako que pour la défense des VIP en cas de repises des hostilités, on lui avait dit qu'il n'avait pas à s'en inquiêter puisque ces autorités seraient défendues par les unités militaires stationnées sur place.

Ce qui concrètement veut dire que par exemple la protection du Ministre Agathe UWINLINGIYIMANA aurait dû être renforcée par les militaires du camp de Kigali.

Tout ce que je sais c'est que des militaires ont tué.

Nous avons appris par après que BAGOSORA avait un réseau radio à lui, parallèle au réseau militiare normal. Dans ce réseau il avait le contact direct avec la GP, le bataillon para-commando et le bataillon de reconnaissance. Par ce réseau, certainement qu'il a dû donner des ordresà ces unités à l'insu des autorités militaires.

Le colonel NDENGEYINKA qui était conseiller technique au ministère de la défense nationale pourrait vous confirmer cela.

Je me rapelle également que les deux états-majors de gendarmerie et l'armée ont reçu un télégramme venant du ministère de la défense nationale donnant orde aux deux états-majors de rappeler sous les armes les officiers retraités depuis une certaine époque (janvier 1993 ou janvier 1994).

J'ai su par après que cette mesure visait principalement BAGOSORA, le colonel GASAKE et d'autres.

On m'a fait signer ce télégramme qui ne contenait pas de nom sans que je me rende compte des personens visées par cette mesure.

APrès j'en ai discuté avec le chef d'état-major de la

Kanap-30 Kinn

2

gendarmerie qui m'a fait remarquer qu'il fallait un arrêté ministériel pour cela. J'ai alors donne un contrordre à la radio nationale.

Entretemps le FPR a fait savoir qu'il ne reconnaissait pas le gouvernement intérimaire. Avec plusieurs officiers de l'état-major, nous avons fait un communiqué de presse a la radio, le 12 avril, déplorant les massacres et proposant, l'intermédiaire de la minuar des pourparlers avec le FPR pour arrrêter cette tragédie rwandaise et ven enqui continuer la mise en place des accords d'Arusha. Comment continued a Company

Mayo

Nous avons fait ce communiqué à l'insu du gouvernement qui s'est montre rétiscent à donner suite aux propositions faites dans ce communiqué. Grâce à l'intervention du général NDINDILIYIMANA soutenait ce communiqué, le gouvernement a finalement accordé que le commandant mlilitaire rencontre celui du FPR.

Le 15 avril, la Minuar a mis en contact les deux délégations. J'étais le représentant des FAR. Nous avons discuté. Le FPR a mis des préalables à la discussion que nous devions étudier et nous nous sommes convenus de nous rencontrer à une date ultérieure. A priori nous étions d'accord avec les préalables du FPR qui étaient d'arrêter les massacres et la propagande incendiaire de dissoudre la GP; annuler les actes posés par le gouvernement intérimaire, ceci dépassait la compétence des commandement Millaine

j'ai fait rapport au je suis revenu, gouvernement intérimaire. Un jour après, j'étais remplacé.

Dans le cadre du gouvernement intérimaire, BAGOSORA continuait à occuper la fonction de chef de cabinet du ministère de la défense et il accompagnait toujours le gouvernement intérimaire.

C'est la raison pour laquelle je ne l'ai plus revu depuis le 8 avril au matin.

Il m'a téléphoné une seule fois pour m'annoncer le transfert de l'argent de la banque nationale de Kigali vers Gitarama.

Je lui ai demandé de qui venait l'ordre. Il m'a répondu que cela venait du gouvernement intérimaire et que pour les détails de l'escorte le gouverneur de la banque nationale ma contacterait.

Cela devait se paser le 14 ou le 15.

Lorsque le gouverneur de la banque nationale m'a contacté, je lui ai demandé si la sécurité des fonds serait assurée à Gitarama. Il était d'accord avec moi que les fonds étaient plus en sécurité à Kigali mais

Manage 31/8

que c'étaient les 'ordres du gouvernement attent intérimaire. En effet le anult malitures nous le nautres de la Minute étaient en negaciation et j'especais que elles ci about valent perchirement. Je lui ai dit de dire au gouvernement que les militaires n'étaient pas en mesure d'assurer la sécurité des fonds à Gitarama. J'ai ajouté qu'à mon sens, il devait refuser lui-même.

A mon insu, BAGOSORA a donné l'ordre au commandant du bataillon de reconnaissance de transporter des fonds jusqu'à Gitarama.

J'ai l'impression que BAGOSORA s'imiscait dans les affaires du gouvernement.

* * *

EN ce qui concerne NTUY ℓ AHAGA Bernard je peux simplement vous dire qu'il s'occupait principalement des transports (G4).

Audition terminée à 13.15 heures Lecture faite, persiste et signe.,

Je jure que le présent PV est sincère.

L'inspecteur de Police judiciaire,

KATIONE K